

IDENTITÉ DE GENRE



≈
Philosophie et éthique
DISCRIMINATION

ARTICLE 2 INTERDICTION DE LA DISCRIMINATION

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

**DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME (DUDH), 1948.**

UNE INITIATIVE DE :

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



DESCRIPTION

À partir d'un cas précis, les élèves explorent le thème complexe de l'identité de genre. L'activité telle qu'elle est proposée ci-dessous est évaluative et se déroulera sur plusieurs cours. Pour qu'une telle activité puisse donner les meilleurs fruits, il convient de la pratiquer en fin d'année. L'enseignant-e reste en retrait et laisse ses élèves travailler sur ce thème avec leurs pairs.

« J'ai conçu cette activité pour permettre à mes élèves de développer leur esprit critique et leur sens de l'argumentation tout en leur faisant découvrir les droits humains. »

Cinzia Quarta, Enseignante de philosophie et d'éthique.

LIENS AVEC LES PLANS D'ÉTUDES CADRE

ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE. Dans le cadre de leur formation générale et plus particulièrement dans le cadre de la philosophie, les élèves sont amenés à « acquérir une distance critique, (...) des instruments d'argumentation ». La philosophie permet de créer un espace pour débattre des problèmes existentiels et pour « donner aux élèves les instruments critiques qui leur permettent de mieux cerner ces problèmes et se situer par rapport à eux. »

→ CDIP. Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale, p.31

MATURITÉ GYMNASIALE. « L'enseignement de la philosophie rend l'élève capable – et désireux – de penser philosophiquement par lui-même, dans un esprit critique et autocritique. » Elle permet également à l'élève de comprendre que « l'homme fait surgir des questions essentielles qui ne relèvent pas de la science. »

→ CDIP. Plan d'études cadre pour les école de maturité, p.81 et 84

FORMATION PROFESSIONNELLE. « En situations sociales, les personnes en formation agissent avec empathie et prennent en compte d'autres perspectives. Elles distinguent leurs propres intuitions morales de celles d'autrui ; elles soumettent les décisions prises et les façons d'agir dans des situations nouvelles et inconnues au crible de principes éthiques. »

→ SEFRI. Plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale, p.17

Le jugement éthico-moral permet aux personnes en formation d'utiliser « des arguments et des motifs sensés dans la discussion sur des aspects moraux de la vie en commun et des rapports avec la nature et exiger des autres des arguments et des motifs judicieux. »

→ SEFRI. Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle, p. 104.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATIÈRE : Philosophie et éthique. Une approche interdisciplinaire est possible (santé, psychologie et sociologie).

NIVEAU : Secondaire II (école de culture générale, gymnase)

DURÉE : 180 minutes (excluant les devoirs et les présentations en classe)

FORME : Travaux de groupe, présentation en plénière des groupes

DÉBAT ÉTHIQUE AUTOUR DE L'IDENTITÉ DE GENRE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ≈ Développer l'esprit critique et acquérir une autonomie de jugement : écouter, objecter, justifier, renforcer ou modifier les propres opinions afin de mener une réflexion personnelle sur un sujet d'actualité (identité de genre) et être capable de prendre position en argumentant son point de vue.
- ≈ Prendre conscience des enjeux éthiques que soulèvent les différentes pratiques personnelles et relationnelles, c'est-à-dire réfléchir et se poser des questions sur soi-même, ses valeurs, ses rapports avec les autres et la société.
- ≈ Comprendre qu'il existe des discriminations et des violations des droits humains qui sont liés à l'identité de genre.

MATÉRIEL :

- ≈ Annexes : « Définitions » ; « Consignes et critères d'évaluation » ; « Partage et organisation du travail » ; « Grille d'analyse » ; « Analyse de cas » ; « Analyse de cas : feuille d'évaluation »
- ≈ DUDH

besoins fondamentaux selon la pyramide de Maslow : besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime et de s'accomplir. (45 minutes)

2. En classe, les élèves se regroupent (4 par équipe) et discutent des définitions apportées dans le but de pouvoir élaborer des définitions simples. Ils complètent l'**annexe 1** : « Définitions ». Pour terminer, les élèves partagent leurs définitions avec la classe et l'enseignant-e qui peut corriger d'éventuelles erreurs. (45 minutes)

DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DE CAS ET PRÉSENTATION DES ÉLÈVES

1. En plenum, l'enseignant-e distribue l'**annexe 2** « Consigne et critères d'évaluation » (ce débat préparé peut compter pour une note orale) et invite les élèves à prendre connaissance de ces consignes de manière individuelle et à poser toutes les questions qui surviennent. L'enseignant-e distribue également la DUDH qui sera utilisée lors de la préparation à l'analyse de cas.
2. Les élèves choisissent leurs partenaires et le cas sur lequel ils vont travailler. Deux situations autour du thème de l'identité de genre sont proposées dans la fiche « Analyse de cas » (**annexe 5**). D'autres situations peuvent être proposées par l'enseignant-e selon le nombre de groupes en classe. Selon la taille des classes, les élèves sont divisés en groupes de 4 ou 6. Ils se partagent le travail et organisent les différentes étapes de leur analyse de cas. Les **annexes 3 et 4** : « Partage et organisation du travail » + « Grille d'analyse » permettent aux élèves de s'organiser. (135 minutes)
3. En plenum, chaque groupe présente le fruit de ses recherches et débat selon les critères distribués. L'enseignant-e reste en retrait et évalue les élèves avec la fiche « Analyse de cas : feuille d'évaluation » (**annexe 6**). (Prévoir environ 45 minutes par groupe)

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

PREMIÈRE PARTIE : DEVOIR PRÉPARATOIRE EFFECTUÉ À DOMICILE (45 MINUTES)

ET DISCUSSIONS EN CLASSE (45 MINUTES)

1. Dans un premier temps, les élèves ont pour consigne de faire une recherche (dictionnaire, internet) sur différents principes éthiques : bienfaisance, non-malveillance, autonomie et justice, ainsi que sur les

RÉFÉRENCES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ≈ AMNESTY INTERNATIONAL : Déclaration universelle des droits de l'homme : Disponible en ligne : www.amnesty.ch/fr/themes/droits-humains/declaration-des-droits-de-l-homme

DÉFINITIONS

Suite à vos recherches et aux discussions effectuées en classe, complétez les tableaux ci-dessus avec des définitions simples et claires.

PRINCIPE ÉTHIQUES

BIENFAISANCE

NON-MALVEILLANCE

AUTONOMIE

LIEN DROITS DANS
LA DUDH
(COMPLÉTER APRÈS
RÉCEPTION DES CAS)

BESOINS FONDAMENTAUX

PHYSIOLOGIQUES

DE SÉCURITÉ

D'APPARTENANCE

D'ESTIME

DE S'ACCOMPLIR

CONSIGNES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

La note est commune pour tous les membres du groupe. En tant que travail de groupe, organisation ainsi que partage des informations et des tâches sont requis durant les heures de préparation et durant tout le processus.

PROCESSUS

1. Les élèves choisissent leurs partenaires et le cas sur lequel ils vont travailler.
2. Les élèves au sein du même groupe vont d'abord travailler en tant que groupe. Il s'agira ici de lire le cas choisi et de rechercher toutes les informations pertinentes relatives au thème concerné (pour la Suisse, mais également pour l'étranger, en vue d'une comparaison). Une recherche sur les différentes lois/votations, religions, droits humains qui sont concernés (violés ou menacés) ainsi que sur les définitions de certains termes et concepts ne pourra pas être évitée selon le cas choisi. Une répartition efficace du travail est nécessaire, ainsi qu'une consultation et une mise en commun en tant que groupe.
 - ≈ Beaucoup de reportages/films/publicités existent pour vous aider à comprendre/analyser le sujet/la situation, donc s'y référer. Pour plus d'information sur les droits humains, vous pouvez consulter le site d'Amnesty International. Référez-vous également aux cours de santé, psychologie et sociologie (interdisciplinarité).
3. Le groupe sera divisé en 2 : un sous-groupe pour et un sous-groupe contre. A ce stade, une recherche d'arguments en accord avec les différents principes éthiques, besoins fondamentaux, droits humains et tous les protagonistes en jeux est de rigueur. Utilisez la fiche de travail « Grille d'analyse » pour vous aider.
4. Le groupe dans son entier se retrouvera enfin pour organiser la présentation orale qui prendra la forme d'un débat préparé selon les modalités suivantes :
 - a. **(10 pts)** Les élèves en tant que groupe présentent :
 - ≈ toutes les informations pertinentes (et complètes) qu'ils ont recueillies sur le sujet traité,
 - ≈ la situation de départ reformulée,
 - ≈ les articles de la DUDH qui ne sont pas respectés par la situation analysée ou qui sont menacés.
 Le tout sur un support visuel pertinent (PPT avec sources pour chaque diapositive), agréable à lire et lisible jusqu'au fond de la classe. (15 minutes)

- Le but du groupe ici est d'informer de manière la plus complète possible le reste de la classe sur la relation qui existe avec les droits humains.
- b. **(10 pts)** Les sous-groupes pour et contre débattent en répondant à l'autre partie du groupe de manière pertinente et en utilisant au moment opportun tous les arguments à disposition. Des petites cartes uniquement (mots-clés) sont permises durant le débat. (20 minutes)
- c. Les sous-groupes pour et contre répondent aux questions et objections du public. Remarques et évaluation de la part du public sur la qualité du débat et des arguments. (10 minutes)

AUTRES CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ≈ Le groupe débat et argumente en respectant les règles de politesse et de courtoisie : le langage, la posture (debout, disposés en pyramide) et la voix de tous les participants sont appropriés. **(3 pts)**
- ≈ Le groupe dans son entier gère le débat (prise de parole, écoute). Chaque élève prend la parole pour un temps +/- égal à ses camarades dans le but d'être évalué. **(3 pts)**
- ≈ Le support visuel (PPT) pour les points 4a/b/c est lisible, pertinent, complet et agréable à lire. **(2 pts)**
- ≈ Les élèves disposent au maximum de petites cartes lors du débat.

→ **TOTAL 28 PTS**

PARTAGE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Classe: _____

Sujet: _____

Membres du groupe: _____

DATE DU COURS DE PRÉPARATION	QUI A FAIT QUOI PENDANT LE COURS ?	DEVOIRS ET OBJECTIFS : QUI FAIT QUOI ET POUR QUAND ?	QUE RESTERA-T-IL À FAIRE AUX AUTRES COURS ?

GRILLE D'ANALYSE

PROTAGONISTES	BESOINS FONDAMENTAUX	BIENFAISANCE (BIENFAITS)	NON MALFAISANCE (MÉFAITS)	AUTONOMIE (RESSOURCES À DISPOSITION)	LIEN DROITS DANS LA DUDH
P1 :	BF1 PHYSIOLOGIQUES				
	BF2 DE SÉCURITÉ				
	BF3 D'APPARTENANCE				
	BF4 D'ESTIME				

PROTAGONISTES	BESOINS FONDAMENTAUX	BIENFAISANCE (BIENFAITS)	NON MALFAISANCE (MÉFAITS)	AUTONOMIE (RESSOURCES À DISPOSITION)	LIEN DROITS DANS LA DUDH
P2 :	BF1 PHYSIOLOGIQUES				
	BF2 DE SÉCURITÉ				
	BF3 D'APPARTENANCE				
	BF4 D'ESTIME				

PROTAGONISTES	BESOINS FONDAMENTAUX	BIENFAISANCE (BIENFAITS)	NON MALFAISANCE (MÉFAITS)	AUTONOMIE (RESSOURCES À DISPOSITION)	LIEN DROITS DANS LA DUDH
P3 :	BF1 PHYSIOLOGIQUES				
	BF2 DE SÉCURITÉ				
	BF3 D'APPARTENANCE				
	BF4 D'ESTIME				

PROTAGONISTES	BESOINS FONDAMENTAUX	BIENFAISANCE (BIENFAITS)	NON MALFAISANCE (MÉFAITS)	AUTONOMIE (RESSOURCES À DISPOSITION)	LIEN DROITS DANS LA DUDH
P4 :	BF1 PHYSIOLOGIQUES				
	BF2 DE SÉCURITÉ				
	BF3 D'APPARTENANCE				
	BF4 D'ESTIME				

ANALYSE DE CAS

DÉBAT ÉTHIQUE AUTOUR DE L'IDENTITÉ DE GENRE (SITUATION 1A)

Marguerite et son mari Romarin Deschamps viennent de devenir parents d'un petit bébé qui se prénomme Emanuel(le). Cet enfant est en parfaite santé, mis à part le fait qu'il est ce qu'on appelle un hermaphrodite, c'est-à-dire un enfant qui possède les organes génitaux des deux sexes. Le docteur Bombay leur a expliqué qu'une intervention chirurgicale était possible pour enlever les organes génitaux masculins ou féminins de l'enfant. Les avis des deux parents sont en totale contradiction. En effet, Marguerite souhaite procéder à l'intervention pour ôter les organes génitaux masculins et se réjouit de dorloter sa petite fille vêtue de rose car, depuis les premiers jours de sa grossesse, elle a senti qu'elle portait une fille en elle. Romarin, au contraire, est radical dans sa volonté de procéder à l'ablation des organes génitaux féminins pour pouvoir avoir un petit garçon dont il pourra être fier et qui pourra reprendre l'entreprise familiale qui rapporte beaucoup d'argent à la famille. Aubépine, la grand-mère de l'enfant, est scandalisée par le principe-même d'une intervention chirurgicale et exige des parents de renoncer à intervenir sur le corps de l'enfant et de le laisser avec les deux sexes pour que l'enfant puisse faire un choix personnel sur son identité de genre. Les parents d'Emanuel(le), eux, répondent qu'ils sont incapables d'assumer le regard des gens tant que l'enfant portera les deux sexes.

DÉBAT ÉTHIQUE AUTOUR DE L'IDENTITÉ DE GENRE (SITUATION 1B)

Johanna est une jeune fille de 25 ans, en apparence, car elle s'est toujours sentie prisonnière dans un corps qui ne lui correspond pas. Johanna a beaucoup réfléchi et aimerait entreprendre toutes les démarches nécessaires pour entamer un changement de sexe, afin de mettre fin à ses souffrances psychiques. Reste encore à Johanna de mettre au courant son petit-ami, Gianni, qui a le projet de la demander en mariage et fonder une famille avec la femme qu'il aime au-delà de tout. Johanna aime Gianni, mais elle aime pouvoir être dans le corps qui lui correspond encore plus et espère que Gianni comprendra. Pour compliquer les choses, Johanna a un enfant, Jean-Charles, de 6 ans, qu'elle a eu avec son ex petit-ami, sans vraiment se soucier de la contraception. Johanna partage la garde de Jean-Charles avec Johnny, son ex. A cette nouvelle, Johnny est choqué, bouleversé et scandalisé. Il pense aux coûts et aux risques des nombreuses opérations que devra subir Johanna ainsi qu'aux regards qu'il ne pourra pas assumer, lui qui aimerait faire carrière en politique : regards de leurs amis, de tous les gens de leur village, et du club sportif de Johanna. (Johanna joue au volleyball, dans l'équipe féminine et pourrait y faire carrière si elle persévère, en tant que femme).

ANALYSE DE CAS : FEUILLE D'ÉVALUATION

Classe : _____ Situation : _____

Date : _____ Noms pour : _____

Noms contre : _____

≈ LE GROUPE PRÉSENTE LES INFORMATIONS PERTINENTES (ET COMPLÈTES) QU'IL A RECUEILLIES SUR LE SUJET TRAITÉ, AINSI QUE LA SITUATION REFORMULÉE ET SUR LA RELATION QUI EXISTE ENTRE LE CAS ET LES DROITS HUMAINS EN PRENANT SOIN D'IDENTIFIER LES ARTICLES DE LA DUDH DONT IL EST QUESTION.	/10
---	-----

≈ LES GROUPES POUR ET CONTRE DÉBATTENT EN RÉPONDANT À L'AUTRE PARTIE DU GROUPE DE MANIÈRE PERTINENTE ET ÉGALEMENT AUX QUESTIONS DU PUBLIC.	/10
--	-----

≈ LE GROUPE DÉBAT ET ARGUMENTE EN RESPECTANT LES RÈGLES DE POLITESSE ET DE COURTOISIE : LE LANGAGE, LA POSTURE ET LA VOIX DE TOUS LES PARTICIPANT·E·S SONT APPROPRIÉS.	/3
--	----

≈ LE GROUPE DANS SON ENTIER GÈRE LE DÉBAT (PRISE DE PAROLE ÉGALE, ÉCOUTE). CHAQUE ÉLÈVE PREND LA PAROLE POUR UNE TEMPS +/- ÉGAL À SES CAMARADES.	/3
--	----

≈ LE GROUPE A UTILISÉ UN SUPPORT VISUEL QUI EST LISIBLE JUSQU'AU FOND DE LA CLASSE, PERTINENT, COMPLET ET AGRÉABLE À LIRE. ILS DISPOSENT AU MAXIMUM DE PETITES CARTES LORS DU DÉBAT.	/2
--	----

TOTAL : _____ /28 NOTE : _____